PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Résultats par activités	13
Annexe 2 - Dépenses de collectes de fonds	14
Annexe 3 - Frais d'administration	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Membres de
Partage-Action de l'Ouest-de-L'Île

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et, les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'encans et d'activités promotionnelles dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(1)

Montréal
Le 14 octobre 2020

(1) CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110693

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'opérations général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Total 2020	Total 2019
PRODUITS						
Commandites corporatives	378 445 $	- $	- $	- $	**378 445 $**	270 998 $
Dons du public	-	-	260 703	-	**260 703**	208 484
Activités (Annexe 1)	-	437 487	-	-	**437 487**	445 031
Dons corporatifs	-	-	813 783	-	**813 783**	908 354
Aide gouvernementale	-	-	8 550	-	**8 550**	32 725
Autres revenus	1 709	-	-	183	**1 892**	1 101
	380 154	437 487	1 083 036	183	**1 900 860**	1 866 693
CHARGES / DISTRIBUTIONS						
Distribution de dons	-	-	1 292 750	-	**1 292 750**	1 272 750
Activités (Annexe 1)	-	119 688	-	-	**119 688**	132 277
Dépenses de collecte de fonds (Annexe 2)	254 962	-	-	-	**254 962**	237 335
Frais d'administration (Annexe 3)	108 252	-	-	-	**108 252**	113 031
Salaires et charges sociales - programme de bienfaisance	56 994	-	-	-	**56 994**	57 314
	420 208	119 688	1 292 750	-	**1 832 646**	1 812 707
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES / DISTRIBUTIONS	(40 054) $	317 799 $	(209 714) $	183 $	**68 214 $**	53 986 $

Les notes et renseignements complémentaires et font partie intégrante des états financiers.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'opérations général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Fonds de réserve	Total 2020	Total 2019
SOLDE AU DÉBUT	231 $	- $	753 163 $	900 $	200 000 $	**954 294 $**	900 308 $
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(40 054)	317 799	(209 714)	183	-	**68 214**	53 986
Virements interfonds (Note 9)	40 000	(317 799)	161 799	-	116 000	**-**	-
SOLDE À LA FIN	177 $	- $	705 248 $	1 083 $	316 000 $	**1 022 508 $**	954 294 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

	Fonds d'opérations général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Fonds de réserve	Consolidation des soldes	Total 2020	Total 2019
ACTIF								
COURT TERME								
Encaisse	42 288 $	- $	1 206 514 $	1 369 $	200 633 $	- $	**1 450 804 $**	1 540 268 $
Dépôts à terme, 0,9%	15 575	-	-	-	-	-	**15 575**	10 186
Débiteurs (Note 3)	125 789	53 708	5 000	-	-	-	**184 497**	134 493
Frais payés d'avance	229	-	-	-	-	-	**229**	10 512
Créances interfonds, sans intérêt	-	-	97 234	-	115 367	(212 601)	**-**	-
	183 881	53 708	1 308 748	1 369	316 000	(212 601)	**1 651 105**	1 695 459
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	2 710	-	-	-	-	-	**2 710**	3 388
	186 591 $	53 708 $	1 308 748 $	1 369 $	316 000 $	(212 601) $	**1 653 815 $**	1 698 847 $
PASSIF								
COURT TERME								
Créditeurs (Note 5)	13 807 $	4 000 $	- $	- $	- $	- $	**17 807 $**	40 478 $
Dons à distribuer	-	-	603 500	-	-	-	**603 500**	647 750
Produits reportés (Note 6)	10 000	-	-	-	-	-	**10 000**	56 325
Créances interfonds, sans intérêt	162 607	49 708	-	286	-	(212 601)	**-**	-
	186 414	53 708	603 500	286	-	(212 601)	**631 307**	744 553
ACTIFS NETS								
Non affectés d'affectations	177	-	-	-	-	-	**177**	231
Grevés d'affectations internes	-	-	-	-	316 000	-	**316 000**	200 000
Grevés d'affections externes	-	-	705 248	1 083	-	-	**706 331**	754 063
	177	-	705 248	1 083	316 000	-	**1 022 508**	954 294
	186 591 $	53 708 $	1 308 748 $	1 369 $	316 000 $	(212 601) $	**1 653 815 $**	1 698 847 $

Engagements (Note 8)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**68 214 $**	53 986 $
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	**678**	1 419
	68 892	55 405
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	**(106 642)**	97 564
	(37 750)	152 969
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de dépôts à terme	**-**	18 500
Acquisition de dépôts à terme	**(5 389)**	-
	(5 389)	18 500
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation des produits reportés	**(46 325)**	(74 462)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	**(89 464)**	97 007
ENCAISSE AU DÉBUT	**1 540 268**	1 443 261
ENCAISSE À LA FIN	**1 450 804 $**	1 540 268 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est inscrit auprès des autorités fiscales en tant qu'organisme de bienfaisance sous le numéro 870517992RR0001. Son objectif est d'encourager les citoyens à s'impliquer dans le développement et le maintien du bien-être de leur communauté et ce, par le biais de campagnes de financement.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté à titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été effectuées sont les débiteurs.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds d'opérations général tient compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'événements spéciaux tient compte des activités organisées par l'organisme qui ont eu lieu pour amasser les fonds nécessaires pour défrayer les frais liés à la campagne de financement, à certains frais d'administration, et à garder une réserve pour éventualité. La portion considérée comme un don des billets de ces activités est versée au fonds campagne. Les allocations interfonds sont à la discrétion du conseil d'administration.

Le fonds d'activités de collecte de fonds comprend les activités organisées par Partage-Action dont 100% des recettes nettes sont versées au fonds campagne.

Le fonds campagne regroupe les dons du public, les dons des employés effectués par l'entremise de leur salaire dans les campagnes en entreprises, le jumelage corporatif des dons d'employés, les dons corporatifs, les dons de fondations et les dons reçus des activités de collectes de fonds par des tierces parties.

Le fonds de réserve est créé à même les événements spéciaux de Partage-Action et sert à assurer la pérennité dans la distribution des fonds aux organismes et dans les opérations de Partage-Action pour les années à venir. Les virements interfonds sont déterminés annuellement par le conseil d'administration. Ce fonds n'est pas utilisé à des fins d'opérations courantes.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COMPTABILITÉ PAR FONDS (suite)

Le fonds Partage-à-vie est un fonds de dotation qui regroupe les dons planifiés effectués par des donateurs. Ce fonds a été constitué le 24 mai 2011 auprès de TD Private Giving Foundation. Les administrateurs ont voté, par résolution du conseil d'administration, d'affecter en date du 31 mars 2011 une somme de 10 000 $ à ce fonds. La contribution a été effectuée au cours de l'exercice précédent auprès de TD Private Giving Foundation. Le capital investi est la propriété de TD Private Giving Foundation, mais Partage-Action est le seul bénéficiaire des intérêts de ce fonds. Partage-Action aura droit aux revenus annuels distribués par ce fonds. De ces revenus, jusqu'à 15% pourra être retenu et versé au fonds d'administration de Partage-Action afin de maintenir le modèle de redistribuer 100% des dons. La balance, soit 85% des revenus, sera versée aux organismes d'entraide supportés et ce, dans les vingt-quatre mois suivant la réception des revenus.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant qui doit être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'activités sont constatés dans l'année où les activités ont lieu.

DISTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les distributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

	Taux
Mobilier et agencement	20%
Matériel informatique	30%

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des commandites et contributions à recevoir et des intérêts à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs ainsi que des salaires à payer.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

NOTE 3 - DÉBITEURS

	2020	2019
Commandites et contributions à recevoir	**169 413 $**	107 139 $
Taxes de vente	**14 962**	27 258
Intérêts	**122**	96
	184 497 $	134 493 $

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2020	Valeur nette 2019
Mobilier et agencement	**1 886 $**	**1 740 $**	**146 $**	182 $
Matériel informatique	**28 771**	**26 207**	**2 564**	3 206
	30 657 $	**27 947 $**	**2 710 $**	3 388 $

NOTE 5 - CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	**12 103 $**	24 974 $
Salaires à payer	**5 704**	15 504
	17 807 $	40 478 $

NOTE 6 - PRODUITS REPORTÉS

	Fonds d'opérations général	Fonds d'événements spéciaux	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	50 000 $	6 325 $	**56 325 $**	130 787 $
Moins : montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(50 000)	(6 325)	**(56 325)**	(80 787)
Plus : montants reçus pour les exercices suivants	10 000	-	**10 000**	6 325
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 000	-	**10 000**	56 325
Portion des produits reportés échéant à court terme	10 000	-	**10 000**	56 325
Solde des produits reportés échéant à long terme	- $	- $	**- $**	- $

NOTE 7 - FLUX DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	**(50 004) $**	85 810 $
Frais payés d'avance	**10 283**	(7 092)
Créditeurs	**(22 671)**	(3 904)
Dons à distribuer	**(44 250)**	22 750
	(106 642) $	97 564 $

NOTE 8 - ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats locatifs totalisent 67 158 $. Les paiements minimums futurs pour les quatres prochains exercices sont :

2021	20 400 $
2022	19 348 $
2023	19 348 $
2024	8 062 $

De plus, l'organisme s'est engagé, à même les surplus du fonds campagne, à distribuer des dons supplémentaires en date du 23 avril 2020, pour un montant de 603 500 $ (647 750 $ en 2019).

NOTE 9 - VIREMENTS INTERFONDS

Le conseil d'administration a autorisé, par résolution, le virement de 317 799 $ à partir du fonds d'événements spéciaux aux fonds suivants : 40 000 $ au fonds d'opérations général, 161 799 $ au fonds campagne et 116 000 $ au fonds de réserve.

NOTE 10 - VENTILATION DES CHARGES

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées, à l'exception des salaires qui sont répartis en fonction des heures travaillées.

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES ET CONCENTRATIONS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2020.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses partenaires, contributeurs et donateurs dans le cours normal de ses activités. Cependant, le risque de crédit est minimisé, car ces derniers sont généralement connus de la direction.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ANNEXE 1 - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'événements spéciaux	
	2020	2019
PRODUITS		
Bal Masqué	**-**	$ 214 425 $
Rouge et Blanc	**333 082**	212 292
Déjeuner communautaire	**18 046**	9 939
Illuminer notre communauté	**1 539**	8 375
Salon des vins de l'Ouest-de-l'Île	**25 662**	-
Spécial Gala	**59 158**	-
	437 487	445 031
CHARGES		
Bal Masqué	-	73 739
Rouge et Blanc	**63 015**	54 797
Déjeuner communautaire	**1 755**	2 674
Illuminer notre communauté	**60**	869
Salon des vins de l'Ouest-de-l'Île	**22 052**	198
Spécial Gala	**32 806**	-
	119 688	132 277
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**317 799**	$ 312 754 $

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ANNEXE 2 - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'opérations général	
	2020	2019
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**218 573 $**	191 210 $
Marketing et communications	**16 195**	22 119
Frais de carte de crédit	**13 290**	18 567
Frais de distribution des fonds, événement de reconnaissance des donateurs et bénévoles	**4 948**	2 305
Honoraires de consultants	**950**	1 317
Déplacements	**513**	1 092
Poste	**293**	275
Réseautage	**200**	450
	254 962 $	237 335 $

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ANNEXE 3 - FRAIS D'ADMINISTRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Fonds d'opérations général	
	2020	2019
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**48 820 $**	54 585 $
Frais de bureau	**43 162**	41 783
Honoraires professionnels	**7 309**	8 240
Assurances	**3 322**	3 158
Relation avec les organismes communautaires	**2 202**	1 939
Intérêts et frais bancaires	**1 141**	1 322
Frais d'entreposage	**-**	585
Formation et conférences	**1 618**	-
Amortissement - immobilisations corporelles	**678**	1 419
	108 252 $	113 031 $